

Demande de permis de conduire

Photo d'identité

DITTT-SSCR-MOD040

Version 06/2026

I - Objet de la demande

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Echange d'un permis de conduire | <input type="checkbox"/> Conversion de brevet militaire ou validation d'un diplôme |
| <input type="checkbox"/> Duplicata d'un permis de conduire | <input type="checkbox"/> Ajout d'une catégorie par extension (E et AL-125cc) |
| <input type="checkbox"/> Permis de conduire international | <input type="checkbox"/> Changement d'état civil |
| <input type="checkbox"/> Mise à jour suite à avis médical | <input type="checkbox"/> Certificat de reconnaissance d'un permis de conduire étranger |

II - Identification du demandeur

Nom de naissance: _____ Nom d'usage : _____

Prénoms: _____ Pays: _____

Né(e) le : _____ à _____ Téléphone : _____

Nationalité: _____ Courriel : _____

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e) atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours d'exécution ou d'une interdiction de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait à _____, le _____

**La signature doit être
apposée à l'encre noire, de
manière appuyée et sans
toucher le cadre interne**

III - Attestation d'hébergement (à remplir par le logeur si le demandeur ne dispose pas d'une adresse personnelle)

Je soussigné(e) _____ résidant à l'adresse mentionnée dans le justificatif de domicile joint au dossier, atteste sur l'honneur loger à mon domicile le demandeur. Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____ Signature du logeur :

IV - Déclaration de perte (à remplir par le demandeur si la demande fait suite à la perte du permis de conduire original)

Je soussigné(e), _____ né(e) le _____ à _____ déclare sur l'honneur avoir perdu mon permis de conduire national n° _____ délivré par _____ . Dans le cas où le titre perdu serait retrouvé, je m'engage à retourner celui-ci à la DITTT dans les plus brefs délais.

Fait à _____, le _____ Signature :

Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande au guichet en y joignant **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellée votre nom, prénom(s) et adresse. **Attention, la DITTT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**

Les données demandées font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif la délivrance d'un permis de conduire.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et sur vos droits, reportez-vous à la Politique des données du site internet de la DITTT (<https://dittt.gouv.nc/politique-de-protection-des-donnees-personnelles>).

Tout permis obtenu frauduleusement sera annulé et retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues.

PIECES A FOURNIR

	Mise à jour des droits suite à avis médical	Changement d'état civil	Duplicata de permis	Ajout d'une catégorie par extension	Echange de permis	Permis international	Certificat de reconnaissance d'un permis de conduire étranger	Conversion de brevet militaire ou diplôme
1 moyen de paiement (espèces ou carte bancaire)	2400	2400	2400	2400	2400	3000	Gratuit	Gratuit
2 Photos d'identité récentes, tête nue, de face (merci d'inscrire vos nom et prénom au dos).	X	X	X	X	X	X	X	X
Un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport).	X	X	X	X	X		X	X
Un justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie (voir tableau ci-dessous).	X	X	X	X	X	X	X	X
Le permis de conduire original . Si le permis n'est pas rédigé en français, il devra être traduit par un traducteur agréé.	X	X	X	X	X	X	X	
Une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol du permis de conduire original. Le récépissé de déclaration de vol est délivré par la police ou la gendarmerie.	X	X	X	X	X			X
Un certificat d'authenticité de moins de 3 mois de vos droits à conduire établi par l'Etat de délivrance de votre permis à échanger mentionnant l'origine, l'étendue et la validité de vos droits à conduire (avec les dates d'obtention de chaque catégorie et leur désignation). Le cas échéant sa traduction en langue française.					X			
S'il y a lieu, l' avis médical d'aptitude à la conduite établi par un médecin agréé.	X			X	X			X
Un justificatif du changement de nom : livret de famille, acte ou certificat de mariage, livret de famille ou jugement de divorce, livret de famille ou extrait de naissance, acte de naturalisation, décision de l'état civil coutumier.		X						
Pour les ressortissants étrangers : - le titre de séjour, - hors Européens ou EEE: une attestation du haut-commissariat, mentionnant la date de 1ère entrée en Nouvelle-Calédonie, - un justificatif de résidence de 6 mois, si le permis a été délivré dans un pays étranger (Période incluant la date d'obtention du permis)					X	X		
Pour les ressortissants français : L' attestation d'immatriculation ou de résidence , délivrée par le consulat de France dans le pays étranger qui vous a délivré votre permis, apportant la preuve que le demandeur avait établi sa résidence normale à titre permanent durant au moins 6 mois dans le pays d'obtention du permis étranger (ce certificat doit couvrir la date d'obtention de votre permis). Si vous avez la nationalité du pays qui vous a délivré le permis (binational à justifier) et que vous ne pouvez fournir ce certificat, tout justificatif de votre résidence pendant 6 mois minimum dans ledit pays incluant la date d'obtention de votre permis.					X			
Le certificat de position militaire ou l' état signalétique et des services .								X
Le volet de conversion ou la demande de conversion de brevet militaire de conduite signés par les autorités militaires								X
Une attestation délivrée par la Communauté du Pacifique précisant le nom, la fonction, la nature et la durée du contrat en NC du demandeur. Pour toute demande émanant d'un membre de la famille (conjoint, marié ou vivant maritalement et leurs enfants, avec un document attestant du lien de parenté), une attestation délivrée par la Communauté du Pacifique précisant le nom, la fonction, la nature et la durée du contrat en NC du demandeur. Copie de la carte spéciale MAE du ministère Français des Affaires Etrangères. Un titre de séjour comportant la mention « étudiant ».							X X	
Une autorisation de la personne ou de l'institution investie de l'autorité parentale (le mineur émancipé doit en fournir la preuve).			X		X		X	
Justificatif de domicile indiquant l'adresse physique								
A- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants : - Une facture d'électricité, d'eau, d'enlèvement des ordures ménagères ou de téléphone fixe, datant de moins de 6 mois ; - Une quittance de loyer de moins de 6 mois.				B- Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants : - Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée de l'hébergeant, - Un justificatif d'identité du logeur (passeport, pièce d'identité, ou permis de conduire) ; - Un justificatif de domicile du logeur listé en A.				